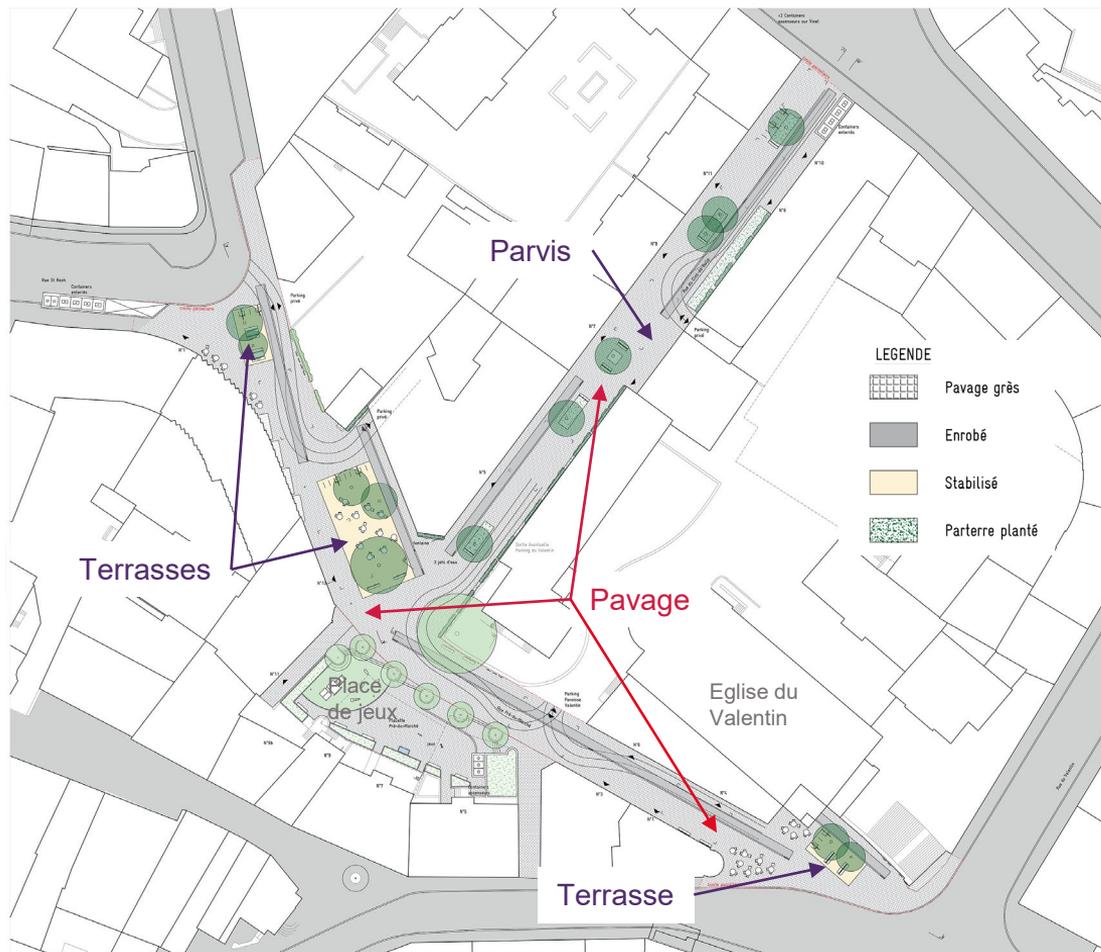


# Les grands principes d'aménagement



► **Augmenter la végétation** : 13 nouveaux arbres, des parterres plantés, des murs végétalisés

► **Favoriser la convivialité** : 3 terrasses ponctuent la rue Pré-du-Marché et accueillent bancs publics et terrasses pour les restaurants environnants

► **Renforcer l'identité** : pavage de toute la zone et mise à plat du sol (suppression des trottoirs pour tout mettre au même niveau)

► **Faciliter le cheminement** : des bandes lisses complètent le pavage pour déambuler mais aussi pour jouer et créer

